

ANNEAUX D'ANCRAGE EN SANGLE

Lorsqu'aucun point d'ancrage n'a été prévu sur la structure pour des interventions ultérieures, l'utilisation d'un anneau d'ancrage temporaire permet de travailler en toute sécurité en ceinturant un élément résistant et constitutif de la structure pour s'y accrocher par un simple noeud "cravate".



- ▶ Anneau d'ancrage "cravate" en sangle polyamide de 19 mm de largeur utiliser pour des ancrages temporaires
- ▶ Usage ponctuel
- ▶ Permet de s'accrocher sur toutes structures
- ▶ Jonction par un simple connecteur
- ▶ Résistance : 22 kN
- ▶ Conforme à la norme EN 795 classe B
- ▶ Différentes longueurs possibles : 1,00 et 1,60 m

Caractéristiques produit	
Matière	Polyamide
Charge maxi (kg)	2200
Garantie (ans)	Durée de vie : 15 ans à partir de la date de fabrication.
Normes	EN 795

Durée de vie : 15 ans à partir de la date de fabrication.
Le port des E.P.I. fait l'objet d'une formation obligatoire de l'utilisateur par un organisme certifié.
Pour être en conformité avec la législation et pour être sûr d'utiliser des équipements en parfait état , tous les E.P.I. anti-chute doivent être contrôlés chaque année et avant chaque utilisation une vérification visuelle doit être faite.

Ref.	Des.	Poids (kg)	CE	Gencod
09100602	Anneau d'ancrage sangle 1.60M	0.120	CE	3178740209551